



ACCOMPAGNATRICES À DOMICILE ALZHEIMER

QUI PEUT FAIRE APPEL À NOS ACCOMPAGNATRICES À DOMICILE ALZHEIMER ?

- Vous avez un proche atteint de la maladie d'Alzheimer pour lequel vous consacrez beaucoup de temps ?
- Vous souhaitez éviter l'épuisement ?
- Il est primordial pour vous de faire appel à un Service spécialisé dans la maladie d'Alzheimer ?

QU'APPORTENT-ELLES AUX BÉNÉFICIAIRES ET AUX AIDANTS PROCHES ?

- Un accompagnement de la personne souffrant de la maladie d'Alzheimer qui ne peut rester au domicile sans surveillance.
- Une aide pratique dans les activités de la vie quotidienne : manger ; se laver ; se promener ; se distraire ou simplement dialoguer.
- Une présence de jour, de soirée ou de nuit en vue d'optimiser le bien-être mental, physique et social du Bénéficiaire.
- Une stimulation des capacités restantes du Bénéficiaire à travers des outils adaptés et innovants...
- Une délégation de la prise en charge, en confiance.
- Une possibilité de répit afin de prendre, aussi, soin de soi.

QUI SONT-ELLES ?

Ce sont des Accompagnatrices à domicile ayant la formation d'Aide Familiale, intervenant au domicile des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Pour cela, elles reçoivent des formations spécialisées sur l'accompagnement de la personne malade et son proche.

Le SPAF est présent dans les 38 communes de la Province de Namur



« L'Accompagnatrice à domicile Alzheimer du SPAF me permet de souffler et de continuer à avoir des loisirs. Quand elle s'occupe de mon épouse, j'en profite pour faire du vélo, mon hobby préféré »

Aidant proche (80 ans)

« Mon époux souffre de la maladie d'Alzheimer. Pour nous deux, il est important de rester à notre domicile, au milieu de nos meubles, de notre confort... »

Grâce à l'Accompagnatrice à domicile Alzheimer du SPAF, c'est possible ! »

Aidante proche (78 ans)



Avec le soutien de



Wallonie



PROVINCE de NAMUR

Affaires sociales et sanitaires